

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 9 septembre 1905

No 4

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 49. — Les Quarante-Heures de la semaine, 49. — Une lettre du Pape, 50. — Au Couvent de Sillery, 52. — Feu M. l'abbé Etienne Simard, 53. — L'anniversaire du couronnement de Pie X, 55. — La franc-maçonnerie au Canada, 56. — La Question scolaire aux Etats Unis, 56. — La religion catholique au Danemark, 57. — La lutte antialcoolique, 58. — A Lourdes, il y a quinze jours, 62.

Calendrier

— o —

10	DIM.	b	XIII ap. Pent. et 2 sept. S. Nom de Marie, <i>dbl. maj.</i> (A la Basilique, r. Oct. des Stes Reliques.) Sol. de la Nativité. <i>Kyr. 2 cl.</i> II Vép., mém. de S. Nicolas Tolentino (II Vép.), du dim. et de pl. martyrs.
11	Lundi	+b	De l'octave. A la Basilique, S. Nom de Marie, <i>dbl. maj.</i>
12	Mardi	+b	} De l'octave.
13	Merc.	+b	
14	Jendi	r	Exaltation de la Ste Croix, <i>dbl. maj.</i>
15	Vend.	b	Octave de la Nativité de la B. V. M.
16	Samd.	+r	SS. Corneille et Cyprien, martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

10 septembre, Leeds. — 11, Notre-Dame de Montauban. — 13, Notre-Dame de Lourdes (Mégantic). — 14, Saint-Elzéar. — 15, Saint-Adrien. — 16, Hôpital de Fraserville.

Une lettre du Pape

L'ACTION CATHOLIQUE

— o —

Le « Non expedit »

On avait prétendu que la récente Encyclique abolissait indirectement le « Non expedit, » c'est-à-dire l'interdiction pour les catholiques italiens de prendre part aux élections politiques. Pour détruire cette fausse interprétation de sa pensée, S. S. Pie X a pris occasion d'une adresse qui lui fut présentée par les catholiques d'Italie et à laquelle il a fait la réponse suivante :

A nos chers fils, le comte Stanislas Medolago Albani, le professeur Joseph Toniolo, le commandeur Paul Pericoli, avocat.

PIE X, PAPE

Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous Nous plaisons, chers Fils, à vous manifester par une parole d'affectueuse bienveillance la consolation donnée à Notre âme par l'adresse au moyen de laquelle une foule de catholiques italiens ont voulu Nous exprimer leur propre gratitude pour Notre dernière Encyclique aux évêques d'Italie, relativement au développement de l'action sociale.

Si les manifestations de respect et d'amour de chacun des fidèles Nous sont toujours agréables, à plus forte raison sommes-Nous consolé par les témoignages qu'en certaines circonstances spéciales des personnages considérables, se faisant, pour ainsi dire, l'écho sincère des sentiments des diverses classes sociales, croient pouvoir donner à Notre personne, ou mieux encore à cette puissance suprême dont, sans aucun mérite de Notre part, la Divine Providence a voulu Nous investir. En pareil cas, plus l'exemple vient de haut, plus il est édifiant par lui-même et plus facilement il est efficace et fécond en fruits bienfaisants.

Les nobles sentiments qu'exprime l'adresse ne pourraient être plus conformes ni mieux correspondre aux vœux de Notre cœur. Mais ce que Nous avons admiré avec une satisfaction particulière, c'est la docilité avec laquelle vous avez accueilli Nos paroles. Sans réserve d'aucune sorte, vous vous déclarez

prêts à suivre sans retard, de bon cœur et avec joie, Nos conseils et à mettre en pratique Nos desseins, lesquels ont pour but unique la défense de la société chrétienne et le réveil salutaire des anciennes comme des nouvelles énergies, dans l'intérêt commun de l'Eglise et de la patrie, pour le salut des âmes.

Vous ne pouviez, chers Fils, à l'heure présente, Nous donner un meilleur réconfort ; d'autant plus que, si elle vous a fourni l'occasion de déclarer ouvertement votre filial attachement à Notre personne comme votre soumission pleine et étroite au Vicair de Jésus-Christ, Notre Encyclique a fourni à beaucoup trop des autres le prétexte de travestir Nos intentions. C'est ainsi qu'on a cherché à tromper l'opinion publique et la conscience des simples en tirant de Nos paroles, très droites et très claires par elles-mêmes, un sens bien différend de celui que Nous exprimions.

Aussi, très chers Fils, Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un regret pour la même raison qui poussa l'apôtre saint Paul à écrire aux Corinthiens ces paroles que Nous faisons nôtres : « C'est notre honneur et c'est le témoignage de notre conscience de nous être comporté avec simplicité de cœur et sincérité de Dieu et non avec la sagesse charnelle, mais selon la grâce de Dieu en ce monde et surtout avec vous, car il n'y a rien dans notre lettre en dehors de ce que vous pouvez y lire et y comprendre. »

Comme autrefois une lettre du grand Apôtre, ainsi Notre Encyclique sur l'« action catholique » en Italie fut par certains mal interprétée, comme si en disant une chose Nous avions voulu en faire entendre une autre, comme si en condescendant à des dispenses nécessaires pour des cas particuliers Nous avions voulu renoncer aux glorieuses traditions du passé, aux droits sacrés de l'Eglise et aux revendications de ce siège apostolique.

Nous qui avons toujours eu soin de parler aux fidèles avec cette simplicité que Jésus-Christ a tant recommandée à ses apôtres, Nous ne pouvons permettre qu'on Nous fasse le tort de tirer de Nos lettres ce qui n'y est point, ce qui ne fut jamais dans Nos intentions et, pis encore, de violenter Nos paroles pour leur donner un sens contraire à leur sens véritable.

Mais Nous avons confiance que cette manifestation bienveil-

lante de Nos sentiments ouvrira les yeux à tous Nos fils qui ne cessent pas de Nous être chers, même lorsqu'ils se trompent. Nous les étreignons tous dans le paternel embrassement de la divine charité.

Vous donc, Fils très chers, qui avez bien montré que vous aviez la volonté de correspondre à Nos desseins, continuez à marcher dans la voie indiquée par Notre dernière Encyclique ; et, bien que l'action confiée à vos soins soit encore préliminaire et provisoire, ne perdez pas courage en face des difficultés inévitables d'une entreprise qui s'étend à un champ si vaste et qui est d'un caractère si complexe. Si vous voulez obtenir un résultat durable, le travail de préparation devra nécessairement être une œuvre de temps et de patience ; ce serait une erreur de vouloir constater sans retard les effets immédiats d'une œuvre qui, à n'en pas douter, réclame une organisation très étendue et très complète de toutes les forces catholiques en Italie.

Veuille le Seigneur exaucer le vœu ardent de Notre âme, qu'Il Nous donne la consolation de voir tous Nos fils, unis comme autant de frères par le doux lien de la paix et de la charité chrétienne, sans jalousies entre eux, sans rancœurs, mais animés d'une sainte émulation, travailler activement à leur sanctification et à celle d'autrui !

C'est dans ce doux espoir que Nous vous donnons à tous, chers Fils, comme gage de Notre paternelle bienveillance, la Bénédiction Apostolique.

Rome, du Vatican, le 1er août 1905.

PIE X, Pape.

Au Couvent de Sillery

Lundi, le 28 août, dans la chapelle de N.-D. du Sacré-Cœur des religieuses de Jésus-Marie, à Sillery, S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec a présidé une cérémonie de profession et de vêtue. Le R. P. Casimir, jésuite, a donné le sermon de circonstance ; tous ceux qui ont entendu cet éloquent et pieux entretien s'en souviendront longtemps. Le matin, à la messe de clôture de la retraite des novices et des juvénistes, huit de ces dernières avaient prononcé leurs vœux perpétuels. Ce sont

les Mères Marie des Sept-Douleurs, M. Marie Saint-Thomas de Villeneuve, M. Marie Sainte-Chantal, M. Marie Sainte-Catherine, M. Marie Saint-Ignace, et les Sœurs Sainte-Léonie, Sainte-Ombéline et Sainte-Séraphine.

Les nouvelles professes sont : Mères Saint-Paul de la Croix, M. de Liesse, M. Saint-Edmond, M. Sainte-Scphie, M. Saint-Fabien, M. Sainte-Elodie, les Sœurs Saint-Elzéar et Sainte-Concorde.

Les nouvelles novices sont : Mlles Emilie Bilodeau, en religion, M. Marie de Jésus ; Marie-Emma Turgeon, en religion, M. Marie de la Nativité ; Marie-Louise Bourget, en religion, M. Marie Saint-Bonaventure ; Eugénie Brouard, en religion, M. Marie Camille de Lellis ; Marie-Mathilde Garneau, en religion, Sr Saint-Timothée ; Marie-Alice Labonté, en religion, Sr Saint-Guillaume.

Feu M. l'abbé Etienne Simard

— o —

Le clergé du diocèse de Chicoutimi est en deuil de l'un de ses membres, M. Etienne Simard, curé de Saint-Hilarion (Charlevoix), décédé le 29 août dernier.

Le prêtre défunt était né le 3 janvier 1856, à Saint-Elzéar (Beauce) ; il était par conséquent âgé de 49 ans et 8 mois.

Il fit son grand séminaire à Chicoutimi et y fut ordonné prêtre, le 18 novembre 1883, par feu Mgr D. Racine. Après deux années de vicariat à Sainte-Anne de Chicoutimi, il est nommé curé à Saint-Charles Borromée, en 1885 ; cinq ans plus tard, il est transféré à la cure de Saint-Hilarion. Il y laisse, comme souvenir et témoignage du zèle qu'il déploya durant ces quinze années de ministère curial, une belle église en pierre, parfaitement terminée et décorée, et dont l'aspect monumental surprend le voyageur lorsqu'il arrive à ce village modeste encerclé de toutes parts par les hauteurs montagneuses de cette région si bouleversée.

M. Simard était doué d'un esprit ingénieux, fertile en ressources, et d'une originalité fort intéressante. Aussi l'aventure célèbre qui lui arriva vers 1889 ne pouvait mieux tomber pour avoir sa pleine valeur de pittoresque. — Il était parti, cet automne-là, pour un court voyage à Québec et à la Beauce. Au

bout d'une couple de semaines, ses paroissiens de Saint-Charles ne le voyant pas revenir, envoyèrent quelqu'un à Chicoutimi pour s'enquérir à l'évêché, et obtenir en tout cas un prêtre pour présider aux offices du dimanche. D'autres semaines se passèrent de la sorte, et l'on se demandait, avec inquiétude, ce qui avait bien pu arriver à l'abbé Simard.

Finalement, un matin, la poste d'Europe apporta la clef de l'énigme.

M. Simard, se trouvant à Québec au moment du départ de MM. les abbés J.-A. Tremblay et E. DeLamarre, du séminaire de Chicoutimi, qui s'en allaient étudier à Rome, voulut les reconduire jusqu'au steamer en partance. Rendu à bord, il eut l'idée d'y rester pour ne débarquer qu'à Rimouski, où il avait d'ailleurs l'intention d'aller passer un jour ou deux, et il obtint facilement des autorités du vaisseau l'autorisation de faire ce trajet. Le programme s'accomplit à la perfection, excepté que, pendant la nuit suivante, on oublia, malgré la convention faite, de l'informer qu'on était à Rimouski et que c'était le moment de débarquer avec le pilote... Le steamer avait repris sa course rapide, pour ne plus s'arrêter qu'à Liverpool. Et l'abbé Simard, frappé de l'une des stupeurs les plus intenses que l'on ait jamais vues, s'en allait en Angleterre en costume ecclésiastique, sans argent, n'ayant pour bagage que son bréviaire et son mouchoir de poche.

Quand il revint au pays, après avoir, une fois pris, poussé une pointe à Londres et à Paris, il trouva moyen de rentrer dans sa paroisse sans passer par Chicoutimi, où nous ne le revîmes qu'au bout d'une couple de mois, lorsque, le sel de l'aventure s'étant un peu affadi à la longue, il crut pouvoir affronter sans trop de péril le courroux de S. G. Mgr Bégin, alors évêque de Chicoutimi.

Ce voyage transatlantique, tout involontaire, ce fut évidemment le principal événement profane de la carrière de M. Simard.

On fait des éloges de la grande charité du curé défunt, et l'on dit que ses paroissiens lui étaient très attachés. Enfin, on aime à rappeler que quatre jeunes prêtres lui doivent, après Dieu, la grâce de leur vocation, et que, le jour même de sa mort, un autre de ses protégés recevait la tonsure. Cette ceu-

vre des vocations cléricales est l'une des plus belles et des plus méritoires, et vaudra assurément au prêtre défunt une récompense magnifique.

H.

L'anniversaire du couronnement de Pie X

Le 9 août, a été célébré solennellement l'anniversaire du couronnement de Pie X.

A dix heures quarante, le cortège pontifical a traversé les salles ducale et royale, et s'est rendu dans la chapelle Sixtine. Le Souverain Pontife est entré à pied, tiare en tête.

Durant l'*Introït* et le *Kyrie*, les cardinaux ont fait acte d'obédience au Pape qui était assis sur son trône du côté de l'Évangile, et ont baisé l'anneau pontifical.

Tous les cardinaux de curie étaient présents, sauf le cardinal Mathieu, parti avant la cérémonie à cause des fêtes d'Ars, et le cardinal Pierotti, dont la santé, quoique gravement atteinte, était en ce moment un peu raffermie.

Dom Perosi dirigeait les chants de la chapelle Sixtine. Une trentaine d'enfants, formés par lui, enrichissent le chœur de leurs belles voix de soprani. La musique de la messe était de Croce, compositeur du xv^e siècle. Elle était d'une simplicité pénétrante. L'*Offertoire* et le *Benedictus* étaient de dom Perosi lui-même. Le *Benedictus*, exécuté avec une suavité admirable, a excité, par son inspiration, l'admiration unanime.

Après la messe, S. Em. le cardinal Merry del Val, qui l'avait célébrée, a lu la formule d'indulgence accordée par le Saint-Père aux assistants.

Le cortège est sorti de la chapelle Sixtine dans le même ordre qu'à l'arrivée. Dans la *sala dei Paramenti*, le Souverain Pontife a quitté les ornements pontificaux et s'est rendu dans ses appartements.

Dans la tribune diplomatique étaient représentées les ambassades et les légations accréditées auprès du Saint-Siège.

La Franc-Maçonnerie au Canada

— o —

Dans l'« Annuaire du Grand-Orient de France pour l'année 1905 », il est fait mention du Canada, à la page 206, de la façon suivante :

CANADA

Montréal

L. . . L'EMANCIPATION

(18 mai 1896)

Vén. . . : Le F. . . .

Tenue :

Adresse :

Alors que pour les autres Loges dépendant du Grand-Orient, on donne le nom du Vénérable, la date des séances et l'adresse des communications, il a été jugé prudent de cacher ces détails relativement à la Loge montréalaise, pour laquelle on se contente d'indiquer la date de la fondation.

La Question scolaire aux Etats-Unis

— o —

Il a augmenté dans de merveilleuses proportions — écrivait dernièrement dans *l'Etoile*, de Lowell, Mass., le Révd Père L.-A. Nolin, O. M. I., de Buffalo, N. Y. — le nombre de ceux qui maintenant admettent et comprennent parfaitement que l'Etat ne saurait se charger de l'éducation de l'enfance, qu'il n'a pour cela ni mission, ni aptitude. Considérablement augmenté encore est le nombre de ceux qui se rendent bien compte de la nécessité absolue, à l'école, de l'instruction religieuse et de la formation morale de l'enfant. Beaucoup plus généralement aussi comprend-on qu'il est injuste, de la part de l'Etat, d'imposer une taxe pour les fins scolaires à ceux qui se chargent eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants, comme ils en ont le droit strict et absolu ; qu'il est injuste de la part de l'Etat, de vouloir fonder et entretenir des écoles aux dépens de ceux qui, en conscience, n'y peuvent envoyer leurs enfants.

Oui, ces principes et ces vérités sont, de jour en jour, mieux

connus et universellement admis, grâce à l'étude, à la réflexion, à la discussion et à l'inappréciable coopération de cet apostolat qu'on appelle la bonne presse, et cette pensée doit consoler et encourager ceux qui luttent si vaillamment et si généreusement en faveur de l'éducation chrétienne de l'enfance. . .

Nous nous demandons parfois si les chrétiens du temps de Julien l'Apostat, quand les écoles catholiques et l'éducation chrétienne étaient ouvertement attaquées et déclarées hors la loi, ou insidieusement et hypocritement soumises à des procédés et à des conditions qui en rendaient impossible la continuation, nous demandons si les chrétiens de ce temps-là se montraient plus héroïques que ceux de nos jours. Oui, si en maint endroit les écoles chrétiennes passent présentement par les mêmes épreuves, nous nous demandons si l'héroïsme des chrétiens de nos jours est moins digne d'admiration que l'héroïsme de leurs prédécesseurs dans la foi au quatrième siècle. Nous nous demandons si les chrétiens de ce temps-là montraient plus de zèle pour la fondation et l'entretien de leurs écoles, s'ils s'imposaient des sacrifices plus onéreux pour y envoyer leurs enfants ; si pour tout cela, disons-nous, ils montraient plus de générosité que les fidèles du temps présent. Nous ne le croyons vraiment pas.

Pour être juste et compléter l'expression de notre pensée, nous ajouterons que l'on peut également se demander si les évêques et les prêtres de ce temps témoignèrent plus d'ardeur et de fermeté que ceux de nos jours pour la défense et le maintien de l'instruction religieuse à l'école, et encore si les instituteurs catholiques d'alors faisaient preuve de plus de dévouement et d'abnégation que nos chers Frères et nos bonnes Sœurs. Et encore nous répondons que nous ne le croyons pas.

La religion catholique au Danemark

Il y a quarante ans, on ne comptait dans tout le Danemark que trois prêtres catholiques ; il y a aujourd'hui soixante-dix prêtres, quatre cents religieuses, trente églises, douze hôpitaux et trois lycées dirigés par les congrégations. La belle-fille du roi Christian a pu gagner quelques nobles familles danoises à la religion catholique. De tels progrès en promettent d'autres.

La lutte antialcoolique

— o —

Nous aurions voulu signaler beaucoup plus tôt la remarquable Circulaire que Mgr l'évêque de Chicoutimi adressait à son clergé le 5 juillet dernier. L'utilité des considérations que fait valoir S. G. Mgr Labrecque n'étant pas limitée au seul diocèse de Chicoutimi, mais pouvant au contraire rendre service partout, nous allons reproduire ici plusieurs extraits de ce document épiscopal.

Tout le monde s'accorde à considérer l'alcoolisme dans tous les pays, et dans le nôtre en particulier, comme l'ennemi le plus redoutable de la classe populaire qu'il atteint dans ses biens spirituels et temporels. Aussi, les hommes appelés à exercer une influence autour d'eux, soit par l'autorité qu'ils détiennent, soit par la position qu'ils occupent, sont-ils alarmés des progrès toujours grandissants de l'intempérance au Canada. Partout l'on veut enrayer le mal, et chacun, dans ce but, propose et préconise le moyen qu'il croit le plus efficace. Nos législateurs eux-mêmes, animés des meilleures intentions — il est juste de le reconnaître — demandent à la loi civile un remède, hélas ! trop souvent inefficace, parce que la loi n'est pas observée. Dans trop de localités, les conseillers municipaux ne comprennent pas suffisamment la responsabilité qui leur incombe de seconder l'autorité religieuse dans la lutte qu'elle fait à l'ennemi capital de notre plus cher intérêt national et religieux. Trop souvent, ils ne considèrent pas la multiplication des débits de boissons comme la source de maux innombrables dans les paroisses. Si le peuple, malgré les occasions semées sur ses pas, respectait généralement les lois de la tempérance chrétienne, nous l'admettons facilement, ces débits de boissons ne seraient pas la source de démoralisation que l'on sait. Mais, dans la pratique, qu'en est-il ? Nous le savons, il est passé dans les mœurs du peuple que la boisson est nécessaire, ou au moins de haute convenance, en toute circonstance de la vie. On boit en été pour se rafraîchir, et en hiver pour se réchauffer ; avant de manger pour aiguïser l'appétit, après le repas pour faciliter la digestion ; quand on est plusieurs, pour se manifester de l'amitié, aux heures de tristesse, pour se consoler, et aux heures de joie, pour se mieux réjouir encore. On boit pour fêter le baptême d'un nouveau-né, aux noces, et

aux funérailles on boit encore. On boit en partant pour les chantiers afin de s'encourager, et en revenant pour fêter le retour. On boit à la conclusion d'un marché, heureux même si avant de le traiter on ne s'est pas mis hors d'état de ne le faire qu'au détriment de ses intérêts. C'est passé dans les mœurs canadiennes.

Nous ne l'ignorons pas, rien de difficile à déraciner comme ces coutumes invétérées. Le succès de la lutte est souvent problématique si elle s'engage avec des personnes dont les habitudes sont formées.

Il s'agit donc de détruire et d'édifier, d'arracher et de planter, de faire disparaître ces mœurs détestables et d'introduire d'autres mœurs plus conformes aux préceptes de la morale chrétienne.

Mais, par quel moyen ? Voilà le point difficile à déterminer. Sera-ce par la prédication ? Sans doute il faut prêcher, enseigner au peuple ses devoirs, proclamer sans cesse les lois de la morale évangélique, et le faire même avec une courageuse impertinence suivant la recommandation de l'Apôtre saint Paul. Mais, hélas ! l'expérience nous a prouvé que les résultats sont peu consolants et souvent éphémères pour les personnes dont les habitudes sont tellement enracinées qu'il leur devient comme impossible de fuir l'occasion. On tranquillise facilement sa conscience en se disant, qu'après tout, on fait comme tout le monde, que c'est l'usage et que l'on ne doit pas se singulariser.

Sera-ce en recourant à la loi civile ? L'expérience a prouvé le peu d'efficacité de ce moyen pour plusieurs raisons. D'abord, la loi n'est qu'un moyen de coercition et ne s'adresse pas à l'esprit et au cœur, alors même qu'elle est appliquée scrupuleusement. Mais l'est-elle ? Trop souvent, on la viole impunément, grâce à la connivence des uns, à la lâcheté des autres, et surtout, grâce aux intérêts politiques ou municipaux. Ceux qui devraient seconder l'autorité religieuse pour faire respecter la loi sont souvent plus préoccupés du soin de leur popularité que de l'intérêt public.

Quel sera donc le meilleur moyen ? A mon avis, le meilleur et le seul moyen vraiment efficace de changer sur ce point les mœurs et d'en introduire de nouvelles dans nos classes populaires, c'est de former l'esprit et le cœur de l'enfance. Au reste,

ce moyen n'est pas nouveau. De grands évêques et des hommes d'Etat remarquables l'ont tenté, non sans succès, en Europe, notamment en Belgique, pour combattre l'abus des boissons alcooliques.

... Mais, dira-t-on, ce moyen peut être nécessaire en certains pays d'Europe où l'alcoolisme exerce spécialement ses ravages, mais, en notre pays si chrétien, les parents pourront combattre efficacement ce vice au foyer même de la famille. Qu'on ne s'y trompe pas. C'est un fait indéniable qu'en beaucoup trop d'endroits, on n'a plus honte de boire et de s'enivrer. Des hommes occupant une certaine position dans leurs paroisses respectives, ne croient pas se déplacer en donnant publiquement, en voyage comme à la maison, sous les yeux de leurs enfants, l'exemple pernicieux de l'abus des boissons enivrantes. Le peuple s'habitue peu à peu à ce spectacle, si bien qu'à la fin, on se persuade facilement qu'on peut être un honorable citoyen tout en abusant habituellement des liqueurs enivrantes. La conscience publique est erronée. Le jugement que l'on porte généralement sur la convenance et la moralité d'une pareille conduite est faux et conduit à la généralisation des abus que l'on constate avec regret.

Il est donc nécessaire, si l'on veut corriger ces mœurs détestables, de redresser la conscience publique. Or, on ne peut arriver à redresser cette conscience publique qu'en travaillant sur les consciences particulières. La conscience publique étant le jugement formé sur la convenance ou la moralité d'une action quelconque par la généralité des hommes, n'est, en définitive, que la somme ou la résultante des consciences individuelles. Elle est donc soumise aux mêmes influences de l'esprit et du cœur. — Eclairons les esprits de chacun des fidèles commis à nos soins sur la profonde inconvenance et l'immoralité de l'intempérance, pénétrons leurs cœurs de sentiments conformes aux convictions que nous aurons imprimées dans leurs esprits, et la conscience publique sera éclairée, redressée, réformée.

Mais, pour atteindre ce but si désirable, tout d'abord quel moyen plus efficace que de cultiver l'esprit et le cœur des jeunes générations ? Quoi de plus salutaire que de leur enseigner, dès l'enfance, et à l'école, les dangers de l'intempérance et ses

conséquences désastreuses sur les biens du corps, de l'âme et de la fortune.

De ce que je viens d'exposer, vous comprenez facilement quel serait le résultat pratique d'un enseignement spécial, sur cette matière, lequel serait donné dans toutes nos écoles pour éclairer les intelligences des enfants sur les dangers de l'intempérance et y créer — dès le bas âge — des convictions profondes ; en même temps, quelle serait l'heureuse influence exercée sur le cœur de ces mêmes enfants par l'établissement d'une pieuse association dans laquelle ils seraient enrôlés à leur première communion et dont le but serait de cultiver dans leurs cœurs des sentiments conformes aux convictions de leurs esprits.

Pour atteindre le premier but, j'ai cru qu'il serait bon d'introduire dans toutes les écoles du Diocèse le petit *Manuel antialcoolique* de M. le chanoine Sylvain, de l'Evêché de Rimouski, auquel toute la presse du pays a fait un excellent accueil . . .

Pour aider, dès leur enfance, les jeunes garçons à mettre en pratique les leçons de sobriété qu'ils auront puisées dans l'étude de leur petit *Manuel*, et en même temps, pour leur mériter la grâce d'y être fidèles toute leur vie, on devra les enrôler, à leur première communion, dans la *petite ligue du Sacré-Cœur* dont le but principal est de préserver les jeunes garçons des dangers auxquels ils sont exposés surtout à la sortie de l'école.

Aux trois promesses *d'éviter les juréments, de fuir les mauvaises compagnies et d'assister régulièrement au catéchisme de persévérance*, ils ajouteront, le jour de leur première communion, la promesse de *s'abstenir de boissons enivrantes jusqu'à l'âge de vingt ans*. Il est à prévoir, et même il me paraît certain, qu'avec le secours de la grâce de Dieu, la plupart de ces jeunes gens qui auront été fidèles à leur promesse jusqu'à cet âge ne seront jamais des ivrognes.

De plus, les enfants d'aujourd'hui sont les hommes de demain. Ennemis éclairés de l'intempérance dont ils connaîtront parfaitement, dès leur enfance, les ravages dans la société et la famille, ils s'en feront les apôtres parmi leurs compagnons d'abord, puis dans leurs familles et jusque dans les conseils

municipaux quand les y appellera la confiance de leurs concitoyens.

A Lourdes, il y a quinze jours

Pendant le pèlerinage national, il n'y a que deux cérémonies qui groupent tous les pèlerins : la procession du Saint Sacrement et la procession aux flambeaux. Mais ce serait n'avoir de Lourdes qu'une idée bien superficielle que de les mettre sur le même pied.

La procession du Saint Sacrement est l'âme même de Lourdes, l'autre en est la poésie : celle-ci repose de celle-là, car je ne sais rien de plus angoissant que ce passage du Dieu de l'Eucharistie entre deux haies de malades, véritable exposition de toutes les misères humaines, et la foule pieuse qui crie ses supplications avec des sanglots.

Il est 4 heures lorsque, au son joyeux des cloches, le cortège s'organise. Les rives du Gave et le parvis de la grotte sont noirs de monde. La vaste place du Rosaire et les rampes monumentales qui l'enserrent regorgent d'une multitude du sein de laquelle ne cessent de monter l'*Ave Maria* et le *Parce Domine*. Sur les flancs de la colline qui domine la triple basilique, ce ne sont que grappes humaines.

Les malades ont été alignés sur tout le parcours du sacré cortège depuis la grotte jusqu'à l'église du Rosaire. Ils sont là 1200 environ dans les postures les plus diverses. Les plus infirmes étendus sur leur grabat tendent vers le ciel des mains suppliantes ; les autres prient à genoux, debout ou assis suivant que le permet la maladie. Une jeune fille a revêtu un peignoir d'une blancheur immaculée pour recevoir ce divin Maître. Un petit enfant arrache des larmes à ceux qui l'entourent en répétant la prière que sans doute lui apprit au départ sa mère douloureuse : « Sainte Vierge, guérissez bébé ». Les dames consolent et encouragent bébé qui répond avec une imperturbable confiance : « Bébé est sage, bébé sait bien faire sa prière ». Un ouvrier atteint d'ataxie locomotrice qui déjà à la procession d'hier essaya ses pas chancelants, puis retomba, se frappe la poitrine.

Les brancardiers pieusement « genouillés à droite et à gauche des grabats et des voitures à roulettes joignent leurs prières à celles des malades pendant que les dames les éventent, les abritent de leurs ombrelles, essuient leurs lèvres baveuses et leurs fronts couverts de sueur, et que les jeunes filles approchent de leurs bouches desséchées le coquillage rempli de l'eau de la source miraculeuse.

Cependant la procession, précédée de la croix et de longues théories d'hommes portant des flambeaux, a quitté les abords de la grotte. A la suite des laïques marchent les prêtres et les prélats. La Gave a mêlé son murmure au chant des hymnes sacrées. Les collines et les montagnes se détachent nettement à l'horizon et, gigantesques sentinelles, semblent présenter les armes.

Devant l'église du Rosaire où sont groupés les malades en plus grand nombre, les aumôniers du pèlerinage lancent des appels, des supplications plus ardentes, plus enflammées : « Seigneur, exaucez-nous ! Seigneur, sauvez-nous, car nous périssons ! Seigneur, celui que vous aimez est malade ! Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir ! » Et la foule plus suppliante encore répète les invocations à pleine voix et les bras en croix.

Mais voici que Jésus-Christ pénètre enfin au milieu de ses malades ; comme le jour de son entrée à Jérusalem, plus de 50000 bouches crient : « Hosanna, au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Les malades essayent de se dresser pour apercevoir l'ostensoir. Les petits enfants lui envoient des baisers.

Mais un frisson parcourt l'immense multitude qui ondule comme les épis sous la brise : la jeune fille au blanc peignoir s'est dressée sur son brancard ; le petit enfant marche ; l'ouvrier essaye de nouveau ses pas chancelants. Encore des cris, là-bas, vers la rampe droite. La foule manifeste sa joie par des acclamations que les évêques et les prêtres ont peine à réprimer. Enfin, le *Tantum ergo* retentit une dernière fois et la bénédiction solennelle est donnée.

La foule se porte en masse compacte vers le bureau des constatations. Les malades guéris sont entraînés par ce torrent humain dont ils seraient les victimes sans le secours des bran-

cardiers qui leur font un rempart contre la curiosité et l'admiration indiscrètes.

* * *

La procession aux flambeaux n'a pas ce caractère angoissant. Les malades sont couchés dans leurs hôpitaux, les ombres tombent des montagnes et une brise embaumée souffle qui calme les fronts ardents et invite à la rêverie ou plutôt à la méditation.

De la basilique supérieure, la procession aux flambeaux déroule ses méandres lumineux le long des rampes et des allées de l'esplanade. *Ave ! Ave Maria !* chante sans interruption chacun des 30 000 chrétiens dont le modeste flambeau forme le fleuve de feu qui, bientôt, se fond en un lac aux vagues brillantes devant l'église du Rosaire.

La triple basilique surgit soudain des ténèbres, dessinée par des centaines de lampes électriques aux couleurs variées, pendant que les pèlerins chantent à pleine voix le *Credo* catholique. Elle apparaît dans la nuit comme l'apothéose étincelante de la foi que professent en bas les milliers de voix enthousiastes.

Y songeons-nous ? Quel est celui qui offenserait Dieu même véniellement s'il jetait fréquemment un regard sur l'abîme de feu où l'on peut rester si longtemps ?

Pourquoi courir chez le médecin dès qu'on éprouve la moindre lassitude ; et ne pas faire un pas pour gagner une indulgence, entendre la messe, faire une bonne œuvre, dans le but de se préserver des flammes du Purgatoire ?

« Les fournaises les plus ardentes, les feux les plus cuisants auxquels on condamnait les martyrs ne sont qu'une ombre légère, en comparaison des flammes dévorantes qu'on souffre en Purgatoire. »

(*Saint Thomas d'Aquin.*)